

BAISSE DE L'EBE

Sur la base du dernier exercice comptable clos disponible l'EBE prévisionnel peut être obtenu par simulation avec l'outil DDEA52. Les jeunes agriculteurs ne disposant pas d'un exercice comptable clos peuvent utiliser les chiffres figurant dans l'étude prévisionnelle d'installation (EPI) ou le plan de développement de l'exploitation (PDE).
Joindre la feuille de calcul de la baisse d'EBE validée par la DDEA renseignée sur la base de la comptabilité 2008 certifiée.

| | |
|---|--|
| EBE 2008 (ou CA si forfait) : | |
| EBE 2009 (prévisionnel certifié ou via l'outil dédié ou CA si forfait) : | |
| BAISSE EBE (ou CA si forfait) : | |

Je demande la prise compte des intérêts 2010 des annuités 2010 de mes (nos) prêts moyens et longs termes dont les montants totaux sont les suivants:

Total annuités 2010 des prêts d'une durée supérieure ou égale à 24 mois:€

Total intérêts 2010 des prêts d'une durée supérieure ou égale à 24 mois :€

Etablissement bancaire:.....

N° de compte (joindre un RIB):.....

Visa et certification de l'établissement bancaire (joindre extractions des annuités 2010):

Fait à, le..... parSignature:

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> JE JOINS EN ANNEXE LA FEUILLE DE CALCUL VISEE PAR MON COMPTABLE OU <input type="checkbox"/> VISA, NOM ET SIGNATURE DU COMPTABLE qui atteste l'exactitude de la baisse d'EBE par compte prévisionnel détaillé | <input type="checkbox"/> JE N'AI PAS DE COMPTABLE ET JE JOINS L'ENSEMBLE DES JUSTIFICATIFS PERMETTANT DE VÉRIFIER L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS DECLAREES. |
|---|--|

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR – SIGNATURE(S)

J'atteste (Nous attestons) sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des modalités de mise en oeuvre du FAC plan de soutien exceptionnel à l'agriculture,
- l'exactitude des éléments déclarés dans le présent formulaire et ses pièces annexes,
- être à jour de mes obligations fiscales,
- être informé du fait que le montant de la prise en charge est limité à 15 000 € par exploitation déduction faite des montants perçus depuis le 1er janvier 2008 au titre du règlement (CE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 relatif aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles (JOUE du 21 12 2007 – L 337) et du présent cadre temporaire (JOUE du 31 10 2009 – C 261)
- ne pas avoir demandé à bénéficier d'aide au titre du prêt de consolidation de l'annuité 2010 non bonifiée dans le cadre du plan de soutien et je m'engage à ne pas en demander si je bénéficie de l'aide du FAC.

Fait à....., le/...../.....

L(es)' exploitant(s)

ATTENTION : ne sont recevables que les dossiers transmis à la DDEA au plus tard le 28 février 2010